



Mairie de RÉMINIAC

3, Route du Moulin

56140 RÉMINIAC

☎ 02.97.93.22.83

@ mairie.reminiac@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 JANVIER 2025

Étaient présents : M. MARTIN Michel, M. BROUXEL Maurice, Mme BENOIT Jessica, Mme ROBERT Séverine, Mme FRADIN Joëlle, M. GUÉHO GUILLEMOT Raphaël, Mme DOR Marie-Christine,

Étaient absents excusés : M. BOCQUET Philippe (pouvoir à M. MARTIN Michel),

Début de la séance : 18H30

Secrétaire de séance : Mme BENOIT Jessica

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 novembre 2024 : Approuvé à la majorité.
Vote : 6 voix pour et 2 abstentions.
2. Engagement financier/Monsieur Le Maire :
 - fleurissement = 717.29 € TTC
 - curage fossé = 420 € TTC
 - banque alimentaire = 25.25 € (3 bénéficiaires depuis septembre 2024)

Ouvertures de crédits budget principal :

- chapitre 21 : budget 2024 = 219 575.37 €
 - o ouverture = 54 893 €
- chapitre 23 : budget 2024 : 33 000 €
 - o ouverture = 8250 €

Ouvertures de crédit « pôle santé »

- chapitre 21 : budget 2024 = 490 000 €
 - o ouverture = 122 500 €
- chapitre 20 : budget 2024 = 10 000 €
 - o ouverture = 2 500 €
-

3. Placement du drapeau Breton
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la pose du drapeau Breton avec les autres drapeaux.
4. Validation de la catégorie du secrétaire de mairie
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le passage en catégorie B ou A à la place du C.
5. Augmentation de l'exercice budgétaire/assainissement 2025 pour la lagune = 2000 €
6. Subvention école
 - a. Activité lecture = Olivier DAUER/308.01 € pour la porte ouverte
 - b. Activité culturelle = cinéma, visites, rencontre PER pour 2000 €
 - c. Matériel informatique : PC direction = 1287 € à l'achat ; PC/tablette institutrice 1440 €Soit au total 5 035.01 €
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la demande (voir si possible une subvention avec la région)



Mairie de RÉMINIAC

☎ 02.97.93.22.83

3, Route du Moulin

@ mairie.reminiac@wanadoo.fr

56140 RÉMINIAC

Subvention ADMR

441 habitants x 1.50 € = 661.50 € (15 bénéficiaires sur la commune)

Le Conseil Municipal vote : 6 voix pour 1 abstention

7. Validation de lots pour appel d'offre « Pôle Santé »

La commission de travaux aura lieu à la mairie le 4 mars 2025 à 14h

Cf doc ; de l'architecte = 11 lots pour un total de 547 566 € TTC

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'appel d'offre

8. Devis pour aménagement des services techniques

Devis OBC pour 6 565,25 € TTC

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le devis de chez OBC

9. Devis pour 1 algéco pour le service technique

Suppression de 3 portes dans le devis précédent donc 822,57 € en moins

Soit un total de 23 234,40 € TTC

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la modification du devis

10. Aménagement des Terres de Bertho

Reste 7000 m2 constructible

Objectif = 12 lots (entre 450 et 500 m2 chacun)

Recherche de 1 ou 2 lotisseurs pour faire devis

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le projet de 1 nouveau lot pour les Terres de Bertho

11. Revalorisation de la convention avec Monsieur Perrigot aux Terres de Bertho

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le maintien de la convention pour la somme de 100 €

12. Mutuelle

Revoir au plus vite avec la mutuelle pour 1 salarié en arrêt maladie qui est toujours compté dans l'effectif

13. Participation des communes au fonctionnement de l'école

Au dernier CM

- Pour 1 élève de classe élémentaire = 398 €
- Pour 1 élève de maternelle = 1281 €

Un document de la Préfecture indique qu'il faut demander :

- Pour 1 élève de classe élémentaire = 463.73 €
- Pour 1 élève de maternelle = 1 587.79 €

Le Conseil Municipal décide donc à l'unanimité de communiquer le document de la préfecture aux communes concernées soit : Tréal ; Monteneuf.

Monsieur Le Maire revoit l'effectif exact avec le directeur de l'école concernant l'année 2023



Mairie de RÉMINIAC

☎ 02.97.93.22.83

3, Route du Moulin

@ mairie.reminiac@wanadoo.fr

56140 RÉMINIAC

14. Demande des futures infirmières du « Pôle Santé »

Les 2 futures infirmières doivent quitter leur location de Monteneuf au 15/02/2025.

1 location sur Réminiac, route de Vannes leur a été proposé le temps des travaux du Pôle Santé au tarif de 700 €.

Elles demandent à la mairie une participation financière au montant de 200 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette aide financière au montant de 200 €.

Sous réserve de confirmer par courrier leur arrivée au Pôle Santé pour la suite.

15. Site internet

Proposition de l' élu pour faire le site de la commune par une entreprise ou par des étudiants en informatique. Devis en attente

INFOS

- Candidature pour poste de Secrétaire de Mairie – nouvel entretien le vendredi 24/01/2025
- Terrain vendu sur lotissement Bertho = courrier de Monsieur Le Maire pour une rétrocession du terrain à la commune car non-respect du cahier des charges
- Commissions
Dans la commission administrative et personnel on rajoute l'embauche de Jessica, Séverine, Joëlle
Commission communication : Raphaël, Marie-Christine
Commission loisir et vie associative : Marie-Christine

Fin de séance : 21h30.